



Édito

Numéro 11 - février 2022

Chères Vinoliennes, chers Vinoliens,

Après une année 2021 bien particulière, c'est avec des nouveautés que 2022 commence à Vineuil-Saint-Firmin :

Un nouveau salon de coiffure «Le Shelby» qui vous ouvrira ses portes dans les locaux de l'ancienne Poste fin février ; une nouvelle convention signée avec la Police Municipale de Chantilly suite aux bons résultats constatés l'année passée ; un nouveau food-truck de nourriture vietnamienne «TUK TUK» qui vous donne rendez-vous le samedi soir sur la place d'Aumale ; une nouvelle aire de jeux bientôt installée près de la rue de l'Égalité ; une nouvelle façon de collecter les déchets mise en place par la Communauté de Commune pour une meilleure gestion du tri et une amélioration de l'empreinte écologique de chacun avec l'arrivée de « Bio seaux » pour que nous puissions tous composter ; de nouveaux ateliers « bébés lecteurs » pour les 0 - 3 ans à la médiathèque, de nouveaux liens tissés entre la municipalité et les Architectes des Bâtiments de France avec l'affectation d'un nouvel Architecte à notre commune, et notre nouveau restaurant qui ouvrira ses portes dans les locaux de l'ancienne gare de Vineuil dans le courant de l'année.

Nous profitons de l'occasion pour vous annoncer le retour des deux événements qui font la renommée de notre village : la brocante le 8 mai et les Foulées de l'Ardente le 4 juin. Participants, bénévoles : nous vous attendons nombreux !

Cet élan qui nous porte et ces nouveautés ne vont pas sans rencontrer quelques obstacles. En effet, après la mise en place de nos récents périscolaire et centre-aéré, nous avons constaté une baisse de la qualité de l'accompagnement aux devoirs des enfants, et ce malgré l'amélioration de l'amplitude horaire d'accueil et la satisfaction des parents sur le centre-aéré. Des soucis de recrutement et d'arrêts de travail liés à la COVID 19 ont entaché la qualité que nous attendions.

Nous avons donc dans un premier temps mis à disposition une salle dédiée aux devoirs pour plus de calme et travaillons d'arrache-pied pour trouver du personnel qualifié pour gérer le périscolaire. Sachez que notre équipe se mobilise afin de proposer aux enfants de notre village le niveau de service attendu.

Et parce que nous sommes convaincus qu'il est indispensable de continuer à offrir à nos écoliers le meilleur, la municipalité finance à partir de cette année la préparation et le passage de la certification Cambridge à tous les élèves de CM1/CM2.

L'excellent niveau des élèves de Vineuil-Saint-Firmin arrivés au collège (Bourgognes, Saint-Dominique et Anne-Marie Javouhey) est la meilleure de nos récompenses et salue le travail de la directrice de notre école qui prépare avec grand soin ses élèves de CM2 depuis tant d'années.

Nous continuons à nous mobiliser pour qu'il fasse toujours autant bon vivre dans notre charmant village.

Bien sincèrement

François Lanceraux,
Maire de Vineuil-Saint-Firmin



François Lanceraux
Maire de
Vineuil-Saint-Firmin

Permanence des élus

Tous les samedis de
10h à 12h, hors
vacances scolaires,
des élus vous
reçoivent en mairie,
sans rendez-vous, en
respectant les
mesures sanitaires.



Permanences de l'assistante sociale

- Lundi 21 février
- Lundi 21 mars
- Lundi 25 avril
- Lundi 16 mai
- Lundi 20 juin
- Lundi 18 juillet
- Lundi 19 septembre
- Lundi 17 octobre
- Lundi 21 novembre
- Lundi 19 décembre

Recherche de bénévoles !



À L'ÉCOLE POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Un accompagnement aux devoirs est mis en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 17h et 18h dans une classe de l'école primaire pendant le temps périscolaire.

Si vous avez envie de consacrer du temps pour aider les enfants et de renforcer l'équipe qui les accompagne dans leurs apprentissages, n'hésitez pas à contacter la mairie et déposer votre candidature. Nous vous en remercions par avance.



POUR AIDER L'ARDENTE

Nous recherchons des bénévoles !

Vous êtes disponibles ?

Vous cherchez à aider les autres ?

Nous recherchons des personnes intéressées pour aider à la mise en place du matériel et seconder l'animateur des cours d'éveil enfants et gymnastique féminine.

horaire des cours :

gym artistique: mardi 18h15 à 20h ; mercredi 17h30 à 19h.

mise en place du matériel : 30 minutes avant le cours.

éveil enfants: 2 premiers samedi du mois de 11h à 12h.

mise en place du matériel 1 heure avant le cours.

Contacts : Mr Godart pierre mail : pierregodart.ardente@gmail.com tél: 06-62-83-12-71
Mme Isabelle Morillon-decock mail: isabelle.decock@wanadoo.fr tél: 06-82-24-47-33

Recrutement de BAFA :

Dans le cadre du périscolaire de Vineuil-Saint-Firmin, nous recherchons actuellement des titulaires du BAFA susceptibles d'intervenir pendant les vacances scolaires ou pour assurer des missions de remplacements.

Les candidatures sont à adresser au responsable du périscolaire, Frédéric FLAMANT, dont voici les coordonnées :

Tél. : 06.73.29.88.83

E-mail : acmvineuil-saint-firmin@laligue60.fr

Vestiaires du stade municipal

Le groupe SOCOTEC est chargé de vérifier la conformité, la performance technique, énergétique et environnementale de nos bâtiments communaux.

Après vérifications des anciens vestiaires du stade, il s'avère qu'en raison de leur vétusté, la remise en conformité nécessiterait des travaux très importants pour sécuriser l'électricité, l'étanchéité, la plomberie. Devant le coût important des réparations, il a été décidé de démanteler ces locaux qui ne sont plus utilisés. L'entreprise SPEED METAL, vient de procéder à leur démantèlement et à l'acheminement des matériaux vers un centre de traitement approprié.

Il n'est pas exclu qu'un nouvel équipement puisse être installé prochainement.

Retour de la brocante le 8 mai 2022 !

**Cette année,
la brocante sera
organisée par le comité
des fêtes de notre village**

**le DIMANCHE
8 MAI 2022.**

Inscriptions ouvertes !

(Priorité aux Vinoliens)
comitedesfetesvsf@gmail.com
03 44 58 95 00

Par courrier : Comité des Fêtes de
Vineuil-Saint-Firmin
1 rue de la Duchesse de Chartres
60500 Vineuil St. Firmin.



Afin de vous être le plus agréable possible, les places que vous occupez depuis des années vous seront attribuées dans la mesure du possible et en prenant compte de la date de vos inscriptions.

Pour le paiement, il vous faudra envoyer 2 chèques à l'ordre de Comité des Fêtes de Vineuil-Saint-Firmin

- Chèque de caution de 20 € qui sera rendu en fin de journée de brocante si tout est nickel (zéro déchet)

- Chèque de 3 x 8€ / mètre (minimum 3m) à l'ordre de Comité des Fêtes de Vineuil-Saint-Firmin qui ne sera encaissé que quelques jours avant le 8 mai.

ENVIE DE VOUS INVESTIR À LEUR CÔTÉ ? LE COMITÉ DES FÊTES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR LE JOUR J !

Fête de Noël

Un grand merci à notre comité des fêtes, aux élus, aux services techniques et aux bénévoles qui se sont investis pour nous offrir cette très belle fête de Noël le dimanche 5 décembre au centre communal !

Après un spectacle familial, du vin chaud et du chocolat chaud pour tous, des chants de Noël, un lâcher de plus de 100 lanternes sur l'allée verte, petits et grands semblaient être conquis.



Les rendez-vous à la bibliothèque



Nouveau à la médiathèque de Vineuil-Saint-Firmin :

Bébés Lecteurs !

Pour les enfants de 0 à 3 ans, rendez-vous les mercredis :

- 16 mars - 27 avril - 25 mai - 22 juin

de 10h à 11h

Autres animations :

- 2 mars : Atelier scientifique littéraire
- 9 mars : Atelier créatif "Le papier dans tous ses états"
- 23 mars : Club lecture jeunesse "Tulalu !"
- 30 mars : Atelier scientifique
- 6 avril : Atelier créatif
- 4 mai : Atelier scientifique
- 11 mai : Club lecture jeunesse
- 18 mai : Atelier créatif

Attention, nombre de places limitées.

Réservation
au 03 44 57 10 26.

La médiathèque a fait l'acquisition de nombreux documents en fiction jeunesse et adulte. Retrouvez toute la liste sur notre site :

<http://mediatheque.vineuilsaintfirmin.fr>, Rubrique "Nouveautés".

Vos demandes d'autorisations d'urbanisme se simplifient !

Aujourd'hui, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié du GNAU : **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**.

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

Les avantages sont nombreux :

- Gain de temps
- Accessible 7/7 - 24/24
- Aide en ligne lors du dépôt de la demande
- Suivi en temps réel de l'instruction
- Traitement optimisé

Comment faire pour utiliser la plateforme ?

Rendez-vous sur :

<https://gnau36.operis.fr/pnroise/gnau>

La plateforme vous permet de formuler votre demande en ligne et de déposer les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de votre dossier.

Pour cela, vous devez :

- Créer un compte
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...)
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet
- Remplir le formulaire Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires
- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) qui sera la preuve de la création de votre dossier.

À noter : pour les personnes n'ayant pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer votre dossier en format papier en mairie ou de l'adresser par courrier recommandé.

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre mairie.

urbanisme@vineuilsaintfirmin.fr

31^{ème} édition des Foulées de l'Ardente

le Samedi 4 juin 2022 !

La 31^{ème} édition des Foulées de l'Ardente est organisée le samedi 4 juin 2022 par l'Ardente de Vineuil-Saint-Firmin et d'Apremont.

3 épreuves sont proposées :

- Épreuve Jeunes Crédit Mutuel de 1,5 km : 14h30
- Course de 12 km : 15h00
- Course de 4 km : 15h05

Les parcours sont constitués de 35 % sur route et de 65 % sur chemins forestiers. Les parcours sont balisés tous les kilomètres. Les intersections sont signalées et protégées par des signaleurs bénévoles.

Récompenses pour toutes les catégories et nombreux lots pour tous les participants. Sans oublier les Foulées Gourmandes, l'occasion de gagner des repas aux restaurants et des lots gourmands.

INSCRIPTION : <https://www.lardente.fr/les-foulees-de-lardente/>



ENVIE DE VOUS INVESTIR À LEUR CÔTÉ ? L'ARDENTE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR LE JOUR !

Téléthon

Malgré les conditions sanitaires difficiles, nous avons néanmoins poursuivi les actions possibles pour cette cause avec des recettes un peu supérieures à l'an dernier.

Un grand merci à tous nos fidèles et généreux donateurs, à la mairie, la bibliothèque, aux associations : Amis réunis, Ardente, Arts et Loisirs, Bridge Club, Golf forêt de Chantilly, Tennis, Yoga Mirabai, Le fil du plaisir, les petits vinoliens, ainsi qu'à Mme PLATROZ, Mickaël et le Vertugadin, SITIS Market, Pizza Jean-Lou, « Le fil chic » pour les lots de la tombola et tous les bénévoles chaleureux.

Le résultat est au rendez-vous et depuis l'année 2003, toutes recettes cumulées, nous aurons versé à l'AFM 104 228,11 €. Merci encore !
Poursuivons et rendez-vous en décembre pour un nouveau Téléthon.



Nouvelle aire de jeux Proche rue Georges Dauchy

Les 3 jeux pour enfants vont prochainement être installés. Leur endroit a été défini sur recommandation de l'installateur. Craignant les arbres, leurs branches, la mousse sur les jeux, ils nécessitent un entretien fréquent. Des copeaux de bois spécialement traités amortiront les sauts et glissades sous le toboggan et seront plus naturels et appropriés ainsi qu'il en est dans de nombreux autres lieux de jeux.

Ils feront donc prochainement, et plus encore aux beaux jours, la joie des enfants.

Des plantations viendront agrémenter l'espace et un composteur sera mis à disposition ainsi qu'il avait été envisagé. Des référents seront nécessaires pour cette installation afin de garantir la qualité du compost.

Amphibiens

Pour la 11^{ème} année, notre village s'engage, en collaboration avec le PNR Oise et Pays de France, dans la protection des amphibiens.

> À ce jour plus de 4500 individus ont été sauvés lors de leur dangereux trajet de migration.

> Pour plus de renseignements, contactez Jean-Noël Gauthier au 06 21 86 47 35
Jean-Marie Gernet au 06 78 48 62 28

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022 : LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

Depuis le début d'année 2021, l'Aire Cantilienne a distribué dans tous les foyers de l'Aire Cantilienne les documents pour expliquer les évolutions à venir et les enjeux auxquels elle doit faire face! (Hausse des taxes fixées par l'Etat dont elle doit s'acquitter, évolution de la réglementation sur la collecte des déchets et

des modifications du droit du travail impactant les missions des agents de collecte)

L'Aire Cantilienne est venue à la rencontre des habitants dans chaque commune lors de réunions publiques pour détailler et expliquer ces évolutions.

Ce qu'il faut retenir sur l'organisation du service de collecte des déchets en 2022 :

- ▶ Le même jour de collecte pour les déchets
- ▶ Un rythme plus adapté pour la collecte de la poubelle grise : tous les 15 jours
- ▶ A partir du 1^{er} avril, une nouvelle collecte pour les déchets alimentaires : avec un bac qui vous sera spécialement fourni avec un bioseau, pour vous permettre de réduire encore plus votre poubelle grise.

Ordures ménagères



Collecte tous les 15 jours
le mercredi soir
des semaines impaires
(Le bac doit être sorti à 17h)

Déchets alimentaires



Collecte chaque semaine
le mercredi soir
(Le bac doit être sorti à 17h)
**Nouveau service qui démarre
au 1^{er} avril 2022**

Emballages recyclables



Collecte chaque semaine
le mercredi soir
(Le bac doit être sorti à 17h)

Déchets verts



Collecte tous les 15 jours
le mercredi soir
des semaines paires
(Le bac doit être sorti à 17h)
**Nouveau service en option
qui démarre au 1^{er} avril 2022**



Retrouvez le calendrier détaillé et toutes les informations, sur cette évolution du service de collecte des déchets avec la mise en ligne du site internet dédié aux services des déchets et à la transition écologique dans l'Aire Cantilienne : www.aireouvert.fr

Nouveau marché de collecte des déchets

Le jour de collecte est maintenant le mercredi. Début janvier, certains d'entre vous avaient gardé en tête le lundi, les nouvelles habitudes semblent prises maintenant ainsi que le nouveau rythme. Nous vous en félicitons.

L'enquête dont nous vous avons parlé va débiter prochainement. Nous vous remercions d'accueillir ces agents. Ils seront facilement identifiables, portant un gilet vert avec le logo de l'aire cantilienne et seront munis d'une lettre d'accréditation.

Ils pourront enregistrer votre adhésion ou non à la collecte des déchets verts et noteront la livraison d'un bac « marron » pour les déchets alimentaires.

En ce qui concerne les déchets de jardin, l'objectif est que chacun en traite un maximum sur sa parcelle les considérant comme des ressources.

Le Mulching, y compris pour les feuilles afin d'enrichir le sol, le broyage et le paillage... sont des gestes faciles et utiles. Le recours aux déchèteries pour les résidus difficiles reste possible.

Sachez que la communauté de communes accorde des aides financières pour des achats d'équipements permettant de réduire la quantité desdits « déchets ».

Nous prévoyons de mettre en place un service de broyage à domicile et réfléchissons à des modalités différentes.

Des calendriers sont à votre disposition en mairie ainsi que des sacs rouges ou jaunes.

N'hésitez pas à contacter la CCAC : www.aireouvert.fr ou 03.44.62.46.60.

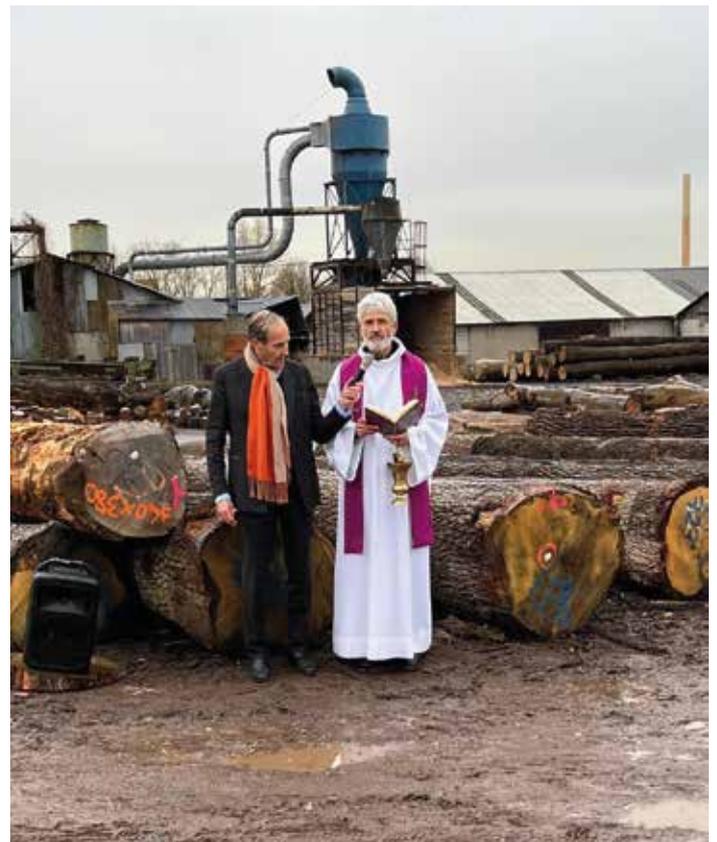
Certains jours, le standard « environnement » reçoit de nombreux appels, nous vous remercions de votre compréhension pour un temps d'attente certain.

Corry NEAU reste à votre disposition également.

POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ LE SERVICE
ENVIRONNEMENT
DE LA CCAC AU 03.44.62.46.60

Bénédiction des chênes

À l'initiative de l'Institut de France, le 4 décembre dernier a eu lieu la bénédiction par le père Bruno de chênes de la forêt de Chantilly qui serviront à la reconstruction de Notre-Dame de Paris. Cela s'est déroulé à la scierie Dupriez-Lepinette de Vineuil-Saint-Firmin en présence de nombreux élus : notre député, le sénateur et conseiller départemental de Senlis, notre conseillère départementale, notre vice-présidente du conseil régional dans le sud de l'Oise, notre président de la communauté de commune ainsi que notre maire.



Point annuel de sécurité

1/ Le comité de consultation de voisinage

a été saisi par des Vinoliens, à une dizaine de reprises au cours de l'année écoulée.

Pour la majorité des faits portés à la connaissance du comité, tout en respectant les principes de neutralité et d'impartialité et en favorisant un climat de dialogue, de compréhension, de tolérance, et de respect mutuel, il a été possible d'aboutir à la résolution des différends de voisinage.

Pour quelques rares cas dépassant les compétences légales du comité, celui-ci a dû se désengager et orienter les personnes concernées vers des autorités compétentes.

3/ La brigade de Gendarmerie,

actrice majeure de la sécurité en milieu rural est intervenue à 85 reprises en 2021.

La diminution des faits est particulièrement notable en matière de cambriolages puisque nous sommes passés de 16 faits en 2019 à 7 en 2021. En raison des confinements et couvre-feux, l'année 2020 ne peut faire référence en la matière.

Pour ce qui est des vols de véhicules, une petite décroissance est également constatée, 4 faits en 2021 contre 6 en 2019 et 5 en 2020.

Aucun vol à la roulotte n'a été enregistré en 2021 contre 10 faits en 2019 et 7 en 2020.

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes ont par contre augmenté 6 faits en 2021 dont 2 en milieu intrafamilial.

5/ Le groupe "participation citoyenne "

remplace les « voisins vigilants » mis en place sur notre commune depuis 2016. Il offre la possibilité aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier. Vous êtes un voisin attentif à la vie du quartier, vous souhaitez conforter le lien social, alors rejoignez nous. Une réunion d'information devrait se tenir en début d'année en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Au cours de l'année écoulée plusieurs signalements sur le groupe WhatsApp dédié, nous ont permis de réagir rapidement et de faire cesser certaines incivilités ou d'engager l'intervention de la brigade de Gendarmerie.

2/ La Vidéo-surveillance

a été renforcée en 2021 permettant ainsi de mailler totalement les entrées et sorties de la commune et de protéger les bâtiments communaux.

La Gendarmerie nous a requis à plus de vingt reprises pour consulter nos données.

Celles-ci ont permis d'apporter des éléments sur un cambriolage, un vol de véhicule avec violences sur une commune voisine, d'identifier les auteurs d'une tentative de cambriolage, recherchés par ailleurs pour d'autres faits en région parisienne.

Les véhicules de deux accidents de la circulation avec délit de fuite ont pu être identifiés.

4/ La police municipale.

Au terme d'une première année de convention passée entre notre commune et la ville de Chantilly, la police municipale est également devenue un acteur de la sécurité communale.

Avec une surveillance générale régulière et près de 500 patrouilles effectuées en véhicule, à VTT ou à pieds, les agents ont orienté leur service sur la sécurité des Vinoliens.

Ils ont aussi procédé avec pédagogie à de nombreux contrôles routiers et constatés quelques infractions pour stationnement dangereux et vitesse excessive en agglomération.

Leur présence permet de dissuader certains individus peu scrupuleux de s'attarder trop longtemps dans la commune.

Une nouvelle convention a été signée en fin d'année pour 3 nouvelles années.

Depuis la signature de notre convention avec la police municipale de Chantilly :

500

patrouilles ont été orchestrées sur l'ensemble du territoire en voiture, à pied ou à vélo

32

contrôles police route ont été organisés

56%

de cambriolages en moins sur la commune

51

verbalisations ont été relevées pour stationnement illicite.

« Le top 3 » des rues est le suivant :
rue de la Duchesse de Chartres, rue de Chantilly, rue de Senlis.

Invitation repas des anciens (+65 ans)

Association du Golf de Chantilly



Allée de la Ménagerie
60500 VINEUIL-SAINT-FIRMIN • FRANCE

Vineuil-Saint-Firmin, le 8 février 2022

Madame, Monsieur,

Après deux ans d'absence pour raison de crise sanitaire, liée au COVID-19, toujours en partenariat avec la mairie de Vineuil-Saint-Firmin, le président et les membres du Golf de Chantilly seront heureux de vous recevoir à l'occasion du repas destiné aux anciens de la commune qu'ils organisent comme chaque année au restaurant du Golf le :

Jeudi 24 mars 2022 à partir de 12h15

Veillez nous faire savoir si, comme nous l'espérons, vous pourriez être des nôtres, en complétant le coupon réponse ci-dessous et en le déposant à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie, au plus tard le samedi 5 mars 2022.

Nous comptons sur votre présence, et vous attendons nombreux.

Merci de bien vouloir respecter les conditions d'accès au restaurant du Golf lors de votre venue le jeudi 24 mars prochain (pass vaccinal, port du masque), si ces mesures sont toujours en vigueur.

Le Président du Golf de Chantilly

Coupon réponse à déposer à la mairie au plus tard le 5 mars 2022

Madame et / ou Monsieur.....

- Viendra (viendront) au repas du 24 mars 2022
- Ne pourra (pourront) venir au repas du 24 mars 2022

Transport :

- Je me rendrai (nous nous rendrons) au Golf par mes propres moyens
- Je souhaiterais (nous souhaiterions) que l'on vienne me (nous) chercher à mon (notre) domicile. J'indique donc un numéro de téléphone et je contacte la mairie pour prendre toutes les dispositions nécessaires.

(Cocher les cases utiles)

Inscription sur les listes électorales

Deux moyens pour s'inscrire sur les listes électorales :

- Par internet, sur le site www.service-public.fr
- En mairie, via un formulaire papier

Date limite d'inscription pour la présidentielle :

- Jusqu'au 2 mars par internet
- Jusqu'au 4 mars en mairie

Date limite d'inscription pour les législatives :

- Jusqu'au 4 mai par internet
- Jusqu'au 6 mai en mairie



ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
2022

10 & 24 AVRIL 2022

Élections Législatives 2022 : 12 & 19 juin 2022

Les inscriptions à l'école pour la rentrée prochaine sont ouvertes



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION SCOLAIRE 2022/2023

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :LIEU :

Nom-prénom du père :profession :

Nom-prénom de la mère :profession.....

ADRESSE des parents ou du responsable légal.....

.....

Adresse @ :

N° de téléphone du domicile :

N° téléphone du lieu de travail du père :

N° téléphone portable du père :

N° téléphone du lieu de travail de la mère :

N° téléphone portable de la mère :

Documents à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé (vaccins)
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation si votre enfant était scolarisé ailleurs
- Dérogation scolaire pour les extérieurs

SIGNATURE DES PARENTS

Inscriptions à la crèche : dossier à renvoyer avant le 15 mars

Le dossier d'inscription à la crèche «Le foyer des Tout Petits» est à renvoyer avant le 15 mars. Merci de le compléter sur :

<http://www.vineuilsaintfirmin.fr/fr/information/96415/creche-multi-accueil-foyer-tout-petits>

Naissances / Mariages / Décès

NAISSANCES

Le 8 janvier 2022 de Inacia LEROY COTE
Le 4 février 2022 de Marcus GRANDJEAN

DÉCÈS

Le 22 décembre 2021 de Monsieur BRESSAN Renzo
Le 01 février 2022 de Mme KAPPAUF Germaine
Le 06 février 2022 de Mme NOLAN Jacqueline



Nouveau Salon de coiffure

Le Shelby
COIFFEUR ✂️ BARBIER

Tel : 03 44 57 94 75

Le Shelby, salon de coiffure pour Dames et Messieurs vous plongera dans un lieux ou élégance et tradition se mêlent, dans les locaux de l'ancienne Poste de Vineuil-Saint-Firmin !

Laissez vous séduire par toutes les prestations proposées pour un pur moment de détente et de convivialité !
Du mardi au vendredi 9h-19h et samedi 9h-18h.

Nouveau Food-truck



La cantine ambulante "TukTuk Express" vous propose, depuis le samedi 15 janvier, un rendez-vous hebdomadaire pour vous faire découvrir des plats traditionnels vietnamiens, faits maisons avec des saveurs authentiques !
1 plat différent chaque semaine, place d'Aumale de 18h30 à 21h.

Pour suivre leurs actualités (plats de la semaine...) et commander :

Facebook : TUKTUK-Express / Instagram : tuk.tuk.express / Tel : 06 67 89 37 31

Infos Mairie

Mairie de Vineuil-Saint-Firmin - 1, rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin
Tél. : 03 44 57 06 05 / mairie@vineuilsaintfirmin.fr / www.vineuilsaintfirmin.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h - mercredi de 8h30 à 11h30 - mardi, jeudi de 14h à 16h - le premier samedi non férié de chaque mois de 10h à 12h.

Directeur de la publication : François Lanceraux - Comité de rédaction : Corry Neau, Jean-Marc Vincenti, Patrick Barrett, Élodie Angeles - Directrice artistique : Élodie Angeles - Imprimé par Luca Bos sur Papier certifié PEFC.